CDAS DU 30 OCTOBRE 2018
Déclaration liminaire

Monsieur le Président du CDAS de La Réunion,

A travers cette liminaire, la délégation FO Finances 974 s'inquiète et s'indigne fortement de l' omerta qui est en train de se mettre en place.

Oui, monsieur le Président, ce n'est pas la première fois que les organisations syndicales se retrouvent devant le fait accompli. Nous avions alerté lors d'une dernière assemblée la vente d'un logement transitoire sans que le CDAS en soit averti. Pourquoi ?

De même, la section FO Finances 974, vous avait alerté sur le départ de Mme Zachara, assistante sociale des finances. Nous nous sommes inquiétés auprès de la délégation par un message du 07/08/2018, notamment sur le suivi des dossiers et de la nécessité d'organiser une réunion avant le départ de l'assistante sociale
Nous sommes déçus que le président du CDAS n'ait pas prévenu les membres du CDAS et représentants du personnel concernant le calendrier et l'organisation de l'assistance sociale avant le départ de Madame Zachara.

Nous nous inquiétons beaucoup car dans de nombreux départements avec la réforme des régions, il n' y a plus de médecin de prévention et bien évidemment plus d'assistance sociale.

Mme Zachara que nous avions eue par téléphone fera encore le suivi et ses missions par téléphone.

Mais de qui se moque-t'on? Sommes-nous, personnels de La Réunion moins importants que des agents de métropole, Monsieur le Président?

Nous espérons, lors de cette séance plénière, des réponses claires et nettes.

Rien ne vous empêche de nous informer, nous toutes les OS ici présentes sur ce fait afin que nous alertions nos structures nationales.

A FO, cela a été fait dès le mois de juin et le CNAS a été décalé à mi-novembre pour avoir votre réponse, Monsieur le Président.

Un appel a-t'il été fait ?

Pourquoi des agents en souffrance ne peuvent pas avoir accès à une assistante sociale, Monsieur le Président?

Qu'en est-il des dossiers en cours ? avez-vous leur nombre ? Les états nominatifs ?

Ceci est d'autant plus qu'ubuesque que cela ne soit pas mentionné à l ordre du jour de ce CDAS.

Cela en dit bien long sur votre état d'esprit et du respect de tous les représentants du personnel ici , monsieur le Président du CDAS 974.

Par ailleurs, FO constate de belles avancés en matière d'actions et de gestion du CDAS.

Cependant, nous nous inquiétons d'une dégradation de l'action sociale et de certaines prestations.

Le logement d'accueil ne trouve toujours pas de solutions tandis que le temps passe et que la demande existe bel et bien.

Concernant l'Epaf, les séjours Epaf Métropole/Europe ne bénéficient pas toujours des prestations attendues. L'encadrement et les conditions de séjours sont parfois inadaptés aux enfants et l'éloignement ne permet pas un rapatriement aussi facilement que pour un métropolitain

Le «séjour ski» malgré nos demandes répétées ne trouve pas d'issue favorable. Trop court et mal positionné vis à vis des fêtes de fin d'année.

Tout récemment, le personnel du camp Epaf a fait preuve d'un comportement tout à fait inacceptable vis à vis d'une famille qui s'est présentée à l'accueil. Cet accueil déplorable a fini par contraindre l'agent à demander l'annulation pure et simple du séjour, avec le remboursement de sa facture. En effet, quel autre dénouement possible lorsque l'on voit un ascendant d'environ 84 ans ainsi maltraité. Une application trop zélée des conditions générales est à proscrire. Ce zèle s'applique-t-il à tous, ou est-il réservé aux résidents réunionnais ? L'Epaf a déjà montré des prises de position curieuses vis à vis des originaires. FO demande à ce que ce type d'incident ne se reproduise pas et que le bon sens et la convivialité priment sur la suspicion et l'intransigeance.

Pour la Section FO Réunion :
Gilles JUSTOME (Titulaire), Darwin-Thomas DAMBREVILLE (Suppléant)